

**ORDRE DU JOUR\***

**Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine (CACLP)**

2e séance – 8 avril 2026 – 9 h à 12 h

Salle Mont-Bleu, 1<sup>er</sup> étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride\*

<b>HEURE**</b>	<b>SÉANCE PUBLIQUE**</b>	
9 h à 9 h 05	1. Constatation du quorum et ouverture de la séance	
	2. Adoption de l'ordre du jour	
	3. Déclaration de conflit d'intérêts	
	4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 20 février 2026	
9 h 05 à 9 h 35	5. Période de questions du public	
9 h 35 à 9 h 50	6. Bilan de la refonte du Programme de soutien aux organismes culturels - Présentation	Information
9 h 50 à 10 h 20	7. Point statutaire : Infrastructures culturelles	Information
10 h 20 à 10 h 35	Pause	
10 h 35 à 11 h 05	8. Plan des infrastructures culturelles : Démarche et échéancier – Présentation	Orientation et analyse
11 h 05 à 11 h 15	9. Bons coups culturels	
	10. Divers	
	10.1. Suivis des recommandations, s'il y a lieu	
11 h 15 à 11 h 20	Plan de travail de la Commission	
	11. Prochaine séance : le 6 mai 2026	
	12. Levée de la séance	
<b>HEURE*</b>	<b>COMITE DE VIGIE DE LA POLITIQUE CULTURELLE***</b>	
11 h 20 à 12 h 00	1. Bilan an 2 de la Politique culturelle	Séance de travail

\* L'horaire peut varier. Il est fourni à titre indicatif.

\*\* La séance publique sera enregistrée.

\*\*\* Le comité de vigie de la politique culturelle est une séance de travail en huis clos.